

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Nouredine HAJJI et Mr Ahmed BELAIFA.

BILAN
Attijari bank
ARRETE AU 30 JUIN 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	Note	30/06/2018	30/06/2017(*)	31/12/2017(*)
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	841 987	412 760	577 960
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	2	458 853	779 948	581 844
AC3- Créances sur la clientèle *	3	5 689 846	4 789 600	5 206 722
AC4- Portefeuille titres commercial	4	407 630	369 890	417 461
AC5- Portefeuille d'investissement	5	627 376	578 374	587 433
AC6- Valeurs immobilisées	6	132 982	135 834	133 947
AC7- Autres actifs *	7	328 073	266 837	312 850
TOTAL ACTIF		8 486 747	7 333 243	7 818 217
PASSIF				
PA1- Banque Centrale et CCP	8	816 612	662 923	882 596
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	9	27 027	23 110	15 411
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	10	6 661 797	5 832 805	6 001 668
PA4- Emprunts et ressources spéciales	11	154 978	187 928	182 103
PA5- Autres passifs	12	261 290	164 165	198 304
TOTAL PASSIF		7 921 704	6 870 931	7 280 082
CAPITAUX PROPRES	13			
CP1- Capital		203 710	198 741	198 741
CP2- Réserves		219 939	169 755	169 849
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		63 232	36 147	36 147
CP6- Résultat net		74 516	54 023	129 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES		565 043	462 312	538 135
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		8 486 747	7 333 243	7 818 217

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Attijari bank

ARRETE AU 30 JUIN 2018**(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Passifs éventuels	14			
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		350 993	323 059	346 064
HB2- Crédits documentaires		411 762	289 390	412 022
B3- Actifs donnés en garantie		409 000	428 000	570 740
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 171 755	1 040 449	1 328 826
Engagements donnés	15			
HB4- Engagements de financement donnés		229 088	156 932	194 739
HB5- Engagements sur titres		38	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		229 126	156 970	194 777
Engagements reçus	16			
HB7- Garanties reçues		2 625 542	2 066 507	2 346 211
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		2 625 542	2 066 507	2 346 211

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2018	30/06/2017	Exercice 2017
Produits d'exploitation bancaire				
PR1- Intérêts et revenus assimilés	17	223 059	164 240	358 647
PR2- Commissions (en produits)	18	55 352	51 793	104 852
PR3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	45 631	30 892	65 699
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	20 893	19 674	35 497
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		344 935	266 599	564 695
Charges d'exploitation bancaire				
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	21	(128 892)	(91 122)	(197 801)
CH2- Commissions encourues		(2 784)	(2 097)	(4 977)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(131 676)	(93 219)	(202 778)
PRODUIT NET BANCAIRE		213 259	173 380	361 917
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif	22	(3 532)	(5 979)	(12 809)
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	23	(815)	(931)	(689)
PR7- Autres produits d'exploitation		4 388	3 704	7 249
CH6- Frais de personnel	24	(64 561)	(60 323)	(120 122)
CH7- Charges générales d'exploitation	25	(31 841)	(20 053)	(39 983)
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(5 866)	(5 996)	(11 684)
RESULTAT D'EXPLOITATION		111 032	83 802	183 879
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	26	(52)	(39)	394
CH11- Impôt sur les bénéfices		(32 724)	(29 740)	(47 706)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		78 256	54 023	136 567
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	27	(3 740)	0	(6 815)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		74 516	54 023	129 752
Résultat net après modifications comptables		74 516	54 023	129 752

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 30 JUIN 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2018	30/06/2017	Exercice 2017
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		313 616	255 424	509 034
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(141 571)	(100 339)	(201 629)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(42 992)	(18 872)	(4 741)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(481 671)	(348 644)	(766 656)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		655 764	377 748	540 093
Titres de placement		17 441	7 640	(19 815)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(69 283)	(74 911)	(162 418)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		31 120	(37 915)	(49 698)
Impôt sur les bénéfices		(32 724)	(29 739)	(47 706)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		249 700	30 392	(203 536)
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 136	23 240	33 831
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(45 001)	(29 739)	(33 325)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 896)	(2 352)	(6 198)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		(24 761)	(8 851)	(5 692)
Activités de financement				
Emission d'emprunts		0	60 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(28 828)	(19 143)	(25 753)
Augmentation / diminution ressources spéciales		4 436	(1 297)	(2 680)
Dividendes et autres distributions		(47 698)	(79 497)	(79 497)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(72 090)	(39 937)	(47 930)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		152 849	(18 396)	(257 158)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		118 848	376 006	376 006
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	28	271 697	357 610	118 848

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 juin 2018 :

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2018 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2017.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre du premier semestre 2018 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2- 3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2018 avec celui de 2017. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.
- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

Les dotations aux provisions complémentaires comptabilisées relatives au premier semestre 2018 à ce titre s'élèvent à 712 KDT amenant le total des provisions collectives à 24 413 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager un complément de provision de 62 811 KDT au 30/06/2018 dont une dotation additionnelle nette de 1 115 KDT au titre du premier semestre 2018.

3/ Classification et évaluation des titres

3-1/ Règles de classification des titres :

Portefeuille titres commercial :

- **Titres de transaction :**

Il s'agit des titres à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

- **Titres de placement :**

Il s'agit des titres qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissement :**

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

- **Titres de participation :**

Sont classés parmi les titres de participation :

1. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
2. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

- **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées :**

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

3-2/ Règles d'évaluation des titres :

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres d'investissement : A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées. Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :
 - Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3-3/ Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

- Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.
- Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

4/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

5/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux. Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

6/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

8/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

9/ Comptabilisation des provisions pour engagements de retraite

La banque comptabilise des provisions pour passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Au 30/06/2018, les engagements post-emploi ont été évalués à 12 340 KDT. La dotation du premier semestre 2018 est de l'ordre de 451 KDT.

10/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

11/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2018. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2018 sont déduits du résultat.

12/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2018. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2018 sont rajoutées au résultat.

13/ Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change :

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30/06/2018.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2018.

14/ Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2018, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2017 que celles relatives à l'année 2018.

Toutefois, les données comparatives relatives au premier semestre 2017 et à l'année 2017 sont retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité et ce, conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 « Modifications comptables ».

15/ Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité comme suit :

Retraitements du bilan

Rubrique	30/06/2017 Publié	Retraitement	30/06/2017 Retraité
ACTIF			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	412 760		412 760
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	762 397	17 551	779 948
AC3- Créances sur la clientèle (*)	4 807 151	(17 551)	4 789 600
AC4- Portefeuille titres commercial	369 890		369 890
AC5- Portefeuille d'investissement	578 374		578 374
AC6- Valeurs immobilisées	135 834		135 834
AC7- Autres actifs	266 837		266 837
TOTAL ACTIF	7 333 243	0	7 333 243
PASSIF			
PA1- Banque Centrale et CCP	662 923		662 923
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (**)	19 708	3 402	23 110
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle (**)	5 836 207	(3 402)	5 832 805
PA4- Emprunts et ressources spéciales	187 928		187 928
PA5- Autres passifs	164 165		164 165
TOTAL PASSIF	6 870 931	0	6 870 931
CAPITAUX PROPRES			
CP1- Capital	198 741		198 741
CP2- Réserves	169 755		169 755
CP4- Autres capitaux propres	3 646		3 646
CP5- Résultats reportés	36 147		36 147
CP6- Résultat net	54 023		54 023
TOTAL CAPITAUX PROPRES	462 312	0	462 312
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 333 243	0	7 333 243

(*) Le retraitement correspond au reclassement de crédit d'une société de leasing de la rubrique AC3 à la rubrique AC2.

(**) Le retraitement correspond au reclassement de valeurs données en pension réalisées avec des établissements bancaires et financiers de la rubrique PA3 à la rubrique PA2.

Rubrique	31/12/2017 Publié	Retraitement	31/12/2017 Retraité
ACTIF			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	577 960		577 960
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	560 357	21 487	581 844
AC3- Créances sur la clientèle (*)	5 227 900	(21 178)	5 206 722
AC4- Portefeuille titres commercial	417 461		417 461
AC5- Portefeuille d'investissement	587 433		587 433
AC6- Valeurs immobilisées	133 947		133 947
AC7- Autres actifs (**)	313 159	(309)	312 850
TOTAL ACTIF	7 818 217	0	7 818 217
PASSIF			
PA1- Banque Centrale et CCP	882 596		882 596
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	15 411		15 411
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	6 001 668		6 001 668
PA4- Emprunts et ressources spéciales	182 103		182 103
PA5- Autres passifs	198 304		198 304
TOTAL PASSIF	7 280 082	0	7 280 082
CAPITAUX PROPRES			
CP1- Capital	198 741		198 741
CP2- Réserves	169 849		169 849
CP4- Autres capitaux propres	3 646		3 646
CP5- Résultats reportés	36 147		36 147
CP6- Résultat net	129 752		129 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES	538 135	0	538 135
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 818 217	0	7 818 217

(*) Le retraitement correspond au reclassement de crédit d'une société de leasing de la rubrique AC3 à la rubrique AC2 pour un montant de 21 487 KDT.

(**) Le retraitement correspond au reclassement de crédits sur ressources spéciales de la rubrique AC7 à la rubrique AC3 pour un montant de 309 KDT.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2018 un solde débiteur de 841 987 KDT contre 412 760 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 429 227 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse Dinars	60 352	63 255	62 121
Caisse Devises	16 804	9 366	9 434
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	6 687	8 600	8 013
Banque Centrale comptes ordinaires	517 865	320 034	498 187
Placements auprès de la banque centrale	239 820	11 279	0
Créances rattachées	119	11	0
Centres de chèques postaux et TGT	414	289	279
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(74)	(74)	(74)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	841 987	412 760	577 960

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 458 853 KDT au 30 juin 2018 contre 779 948 KDT (solde retraité) au 30 juin 2017, soit une diminution de 321 095 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Créances sur les banques non résidentes	272 765	546 226	357 071
Créances sur les établissements financiers (*)	185 419	152 622	142 426
Créances sur les banques résidentes	0	80 255	81 304
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	669	845	1 043
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	458 853	779 948	581 844

(*) Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2018 un solde de 5 689 846 KDT contre 4 789 600 KDT (solde retraité) au 30 juin 2017, soit une augmentation de 900 246 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 92 372 KDT au 30 juin 2018 contre 83 667 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 8 705 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	281 817	269 454	198 753
Créances rattachées	9 542	8 154	8 107
Total comptes débiteurs	291 359	277 608	206 860
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille crédits (*)	5 291 827	4 415 255	4 899 386
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	23 849	30 515	28 500
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	80 666	86 064	86 900
Impayés	39 273	51 917	38 533
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	284 626	258 811	274 372
Provisions pour créances douteuses (**)	(277 749)	(268 181)	(274 558)
Agios réservés (***)	(92 372)	(83 667)	(88 314)
Créances rattachées	36 750	15 676	29 482
Total autres concours à la clientèle	5 386 870	4 506 390	4 994 301
Crédits sur ressources spéciales (*)	11 617	5 602	5 561
Total créances sur la clientèle	5 689 846	4 789 600	5 206 722

(*) Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

(**) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provisions sur les créances au 31/12/2017	274 558
Dotations aux provisions sur opérations avec la clientèle	7 621
Reprise de provisions sur opérations avec la clientèle	(6 257)
Dotations aux provisions collectives	712
Dotations aux provisions additionnelles	1 938
Reprise de provisions additionnelles	(823)
Provisions sur les créances au 30/06/2018	277 749

Le montant des créances sur la clientèle (Bilan et Hors Bilan) exprimé en KDT au 30/06/2018 pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits s'élève à 392 072 KDT.

Le montant des revenus qui ne sont pas constatés parmi les produits s'élève à 92 372 KDT au 30 juin 2018 contre 88 314 KDT au 31 décembre 2017.

(***) La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2017	88 314
Réservation d'agios	7 832
Reprises d'agios réservés	(3 774)
Total des agios réservés au 30/06/2018	92 372

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 407 630 KDT au 30 juin 2018 contre 369 890 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 37 740 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres de transaction			
- Bons de trésor	16 401	0	0
- Actions cotées	1 551	2 723	2 139
- SICAV	766	282	393
- Créances rattachées	701	0	0
Titres de placement			
- Bons de trésor	366 836	348 415	387 995
- Autres titres de placement	12 462	12 462	12 462
- Créances rattachées	10 489	9 993	16 069
- Provisions sur placements	(1 576)	(3 985)	(1 597)
Total portefeuille titres commercial	407 630	369 890	417 461

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 627 376 KDT au 30 juin 2018 contre 578 374 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 49 002 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres d'investissement			
BTA Investissement	453 205	451 951	452 918
Obligations	22 464	27 523	27 749
Créances rattachées	9 812	10 360	17 980
Provisions sur BTA Investissement	(86)	(98)	(86)
Total titres d'investissement	485 395	489 736	498 561
Titres de participations			
Titres de participations libérés	62 296	60 112	62 296
Provisions pour dépréciation titres de participation	(6 986)	(7 567)	(6 999)
Placements SICAR	85 314	35 314	35 314
Provisions sur placements SICAR	(3 824)	(3 397)	(2 995)
Créances rattachées	5 181	4 176	1256
Total titres de participations	141 981	88 638	88 872
Total portefeuille d'investissement	627 376	578 374	587 433

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde net de 132 982 KDT au 30 juin 2018 contre 135 834 KDT au 30 juin 2017, soit une diminution de 2 852 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisition	Cession / Régularisation/Mise en rebus	Valeur brute au 30/06/2018	Amort. et Prov au 31/12/2017	Dotation	Régularisation	Amort. et Prov au 30/06/2018	Valeur nette au 30/06/2018
Immobilisation incorporelle	48 847	1 280	-	50 127	(45 336)	(768)	-	(46 104)	4 023
Logiciels de Base	48 847	1 280	-	50 127	(45 336)	(768)	-	(46 104)	4 023
Immobilisation corporelle	229 167	4 304	(808)	232 663	(98 731)	(5 098)	125	(103 704)	128 959
Constructions	102 821	334	-	103 155	(33 490)	(1 887)	-	(35 377)	67 778
Terrains	5 560	-	-	5 560	-	-	-	-	5 560
Matériel Roulant	1 594	156	-	1 750	(933)	(140)	-	(1 073)	677
Matériel & Mobilier	10 173	294	(79)	10 388	(5 569)	(388)	54	(5 903)	4 485
Matériel Informatique	26 283	1 860	(57)	28 086	(19 805)	(1 044)	49	(20 800)	7 286
Agencement Aménagement Installation	53 457	787	(672)	53 572	(38 855)	(1 639)	17	(40 477)	13 095
Immobilisations hors exploitation	28 607	-	-	28 607	(79)	-	5	(74)	28 533
Immobilisation en cours	672	873	-	1 545	-	-	-	-	1 545
Total valeurs immobilisées	278 014	5 584	(808)	282 790	(144 067)	(5 866)	125	(149 808)	132 982

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 328 073 KDT au 30 juin 2018 contre 266 837 KDT (solde retraité) au 30 juin 2017, soit une augmentation de 61 236 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Crédits directs et avances au personnel	255 159	216 858	239 137
Débit à régulariser et divers	49 155	24 887	55 356
Charges payées ou comptabilisées d'avance	9 918	8 554	4 130
Prêts sur fonds social	7 454	8 187	7 817
Créances prises en charge par l'Etat	5 134	5 882	5 134
Débiteurs divers *	1 399	3 914	2 665
Dépôts et cautionnements	3 748	2 247	2 343
Provisions sur autres actifs	(3 894)	(3 692)	(3 732)
Total autres actifs	328 073	266 837	312 850

(*) Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 816 612 KDT au 30 juin 2018 contre un solde de 662 923 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 153 689 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2018 à 27 027 KDT contre 23 110 KDT (solde retraité) au 30 juin 2017, soit une augmentation de 3 917 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques non résidentes	14 425	15 927	9 066
Etablissements financiers	11 325	3 759	6 325
Banques résidentes *	1 259	3 409	8
Dettes rattachées	18	15	12
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	27 027	23 110	15 411

(*) Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2018 un solde de 6 661 797 KDT contre 5 832 805 KDT (solde retraité) au 30 juin 2017 enregistrant une augmentation de 828 992 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dépôts à vue	2 949 799	2 641 546	2 692 584
Comptes d'épargne	2 139 640	1 895 154	1 997 664
Bons de caisse	498 284	534 712	512 848
Comptes à terme	324 103	328 951	333 454

Autres sommes dues à la clientèle	509 562	240 138	253 997
Autres produits financiers *	116 856	107 232	142 093
Certificats de dépôts	106 500	75 500	56 500
Dettes rattachées	17 053	9 572	12 528
Total dépôts et avoirs de la clientèle	6 661 797	5 832 805	6 001 668

(*) Les chiffres de 2017 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2018 un solde de 154 978 KDT contre 187 928 KDT au 30 juin 2017 soit une diminution de 32 950 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunt obligataire (*)	133 094	168 532	161 922
Ressources spéciales	19 229	16 177	14 794
Dettes rattachées	2 655	3 219	5 387
Total emprunts et ressources spéciales	154 978	187 928	182 103

(*) Les emprunts obligataires émis par la banque se détaillent comme suit :

Dénomination de l'emprunt	Date d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Montant (KDT)	Encours au 30/06/2018 (KDT)
"Attijari bank subordonné 2015"	12/10/2015	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,95%	60 000	19 830
		B : 7 ans	7,50% et/ou TMM+2,10%		26 950
"Emprunt Subordonné privé 2016"	29/06/2016	5 ans	7,40%	60 000	36 000
"Emprunt Subordonné 2017"	31/05/2017	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,9%	60 000	38 745
		B : 7 ans	7,5% et/ou TMM+2,10%		11 569
Total					133 094

Les mouvements sur les emprunts obligataires exprimés en KDT au cours du premier semestre 2018 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2017	Nouveaux emprunts en 2018	Remboursements en 2018	Solde au 30/06/2018
Emprunts à long terme	161 922	0	(28 828)	133 094
Emprunt Obligataire 2010	7 142		(7 142)	0
Emprunt Obligataire Subordonné 2015	46 780			46 780
Emprunt Subordonné Privé 2016	48 000		(12 000)	36 000
Emprunt Subordonné 2017	60 000		(9 686)	50 314
Total	161 922	0	(28 828)	133 094

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 261 290 KDT au 30 juin 2018 contre 164 165 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 97 125 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Crédit à régulariser et divers	116 341	37 654	80 902
Charges à payer	69 799	55 819	57 607
Impôts et taxes	32 241	27 120	20 954
Exigibles après encaissement	27 530	30 376	25 370
Créditeurs divers	9 562	7 568	7 838
Provisions pour risques et charges (*)	5 817	5 628	5 633
Total autres passifs	261 290	164 165	198 304

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 573	1 384	1 389
Autres provisions pour risque	4 244	4 244	4 244
Provision pour dépréciation des immobilisations	0	0	0
Total provision pour risques et charges	5 817	5 628	5 633

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2018 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserve à régime fiscal particulier	Fonds social	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31.12.17	198 741	103 473	19 875	1 793	399	14 309	30 000	3 646	36 147	129 752	538 135
Affectation résultat bénéficiaire 2017											
Réserves							50 000		32 054	(82 054)	0
Dividendes										(47 698)	(47 698)
Situation des capitaux propres après affectation	198 741	103 473	19 875	1 793	399	14 309	80 000	3 646	68 201	0	490 437
Augmentation de capital par incorporation de réserves	4 969								(4 969)		0
Mouvements sur le fonds social *						90					90
Résultat de la période										74 516	74 516
Situation des capitaux propres au 30.06.18	203 710	103 473	19 875	1 793	399	14 399	80 000	3 646	63 232	74 516	565 043

*Au 30/06/2018, la rubrique fonds social correspond en totalité à des utilisations remboursables.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2018 un solde de 350 993 KDT contre 323 059 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 27 934 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 411 762 KDT au 30 juin 2018 contre 289 390 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 122 372 KDT.

Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 409 000 KDT au 30 juin 2018 contre 428 000 KDT au 30 juin 2017, soit une diminution de 19 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Cautions, avals et autres garanties données	350 993	323 059	346 064
Crédits documentaires	411 762	289 390	412 022
Actifs donnés en garantie	409 000	428 000	570 740
Total passifs éventuels	1 171 755	1 040 449	1 328 826

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 229 126 KDT au 30 juin 2018. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 229 088 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 2 625 542 KDT au 30 juin 2018 contre 2 066 507 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 559 035 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Etablissements de crédits	262 826	176 451	280 002
Clientèle	2 362 716	1 890 056	2 066 209
Total engagements reçus	2 625 542	2 066 507	2 346 211

NOTE SUR LES OPERATION DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30/06/2018 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Devises vendues au comptant à livrer	(127 474)	(102 215)	(71 422)
Devises achetées au comptant à recevoir	135 123	106 445	47 224
Total	7 649	4 230	(24 198)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30/06/2018 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Devises vendues à terme à livrer	(203 327)	(298 748)	(206 220)
Devises achetées à terme à recevoir	264 984	248 738	164 290
Total	61 657	(50 010)	(41 930)

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de 266 599 KDT au 30 juin 2017 à 344 935 KDT au 30 juin 2018 enregistrant, ainsi, une augmentation de 78 336 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 223 059 KDT au 30 juin 2018 contre 164 240 KDT au 30 juin 2017 enregistrant, ainsi, une augmentation de 58 819 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	3 645	3 139	5 514
Opérations avec la clientèle	208 029	152 072	330 487
Autres intérêts et revenus assimilés	11 385	9 029	22 646
Total intérêts et revenus assimilés	223 059	164 240	358 647

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 55 352 KDT au 30 juin 2018 contre 51 793 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 3 559 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	20 842	19 551	39 500
Commissions sur opérations crédits	15 534	15 224	29 188
Commissions sur moyens de paiement	12 086	10 992	23 456
Commission sur opérations internationales	6 041	5 044	10 843
Commissions sur autres opérations bancaires	849	982	1 865
Total commissions	55 352	51 793	104 852

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2018, un montant de 45 631 KDT contre 30 892 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 14 739 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Gain net sur titres de transaction	9	(998)	(1 489)
Gain net sur titres de placement	12 329	8 084	22 501
Gain net sur opérations de change	33 293	23 806	44 687
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	45 631	30 892	65 699

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 20 893 KDT au 30 juin 2018 contre 19 674 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 1 219 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Bons de trésor	14 407	14 290	29 078
Dividendes (*)	5 560	4 334	4 433
Intérêts sur obligations	861	1 016	1 931
Autre revenus	65	34	55
Total Revenus du portefeuille d'investissement	20 893	19 674	35 497

(*) Le détail des dividendes se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	1 976	1 293	1 348
Dividendes et revenus assimilés sur parts des entreprises associés et co-entreprises	267	394	402
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	3 317	2 647	2 683
Total Dividendes	5 560	4 334	4 433

* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de 93 219 KDT au 30 juin 2017 à 131 676 KDT au 30 juin 2018 enregistrant, ainsi, une augmentation de 38 457 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2018 un solde de 128 892 KDT contre 91 122 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 37 770 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	24 140	14 078	34 405
Opérations avec la clientèle	89 366	67 133	141 804
Emprunts et ressources spéciales	5 726	4 943	11 420
Autres intérêts et charges	9 660	4 968	10 172
Total intérêts encourus et charges assimilées	128 892	91 122	197 801

NOTE 22 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 3 532 KDT contre 5 979 KDT au 30 juin 2017. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
D° aux provisions sur créances douteuses	10 271	13 053	24 445
Reprise de provisions sur créances douteuses	(7 080)	(6 981)	(11 623)
Moins-value de cession des créances	-	-	1 372

Reprise de provisions et d'agios réservés sur cession des créances	-	-	(1 383)
D° aux provisions pour risques et charges	492	294	568
Reprise de provision pour risques et charges	(151)	(387)	(570)
Total dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	3 532	5 979	12 809

NOTE 23 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 815 KDT contre 931 KDT au 30 juin 2017. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotation aux provisions sur titres de participation	64	559	734
Pertes sur radiation des titres de participation	0	0	741
Reprise de provisions sur titres de participation	(77)	(37)	(780)
Reprise de provisions sur BTA	0	0	(12)
Dotation aux provisions sur fonds géré	828	409	6
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	815	931	689

NOTE 24 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 64 561 KDT au 30 juin 2018 contre 60 323 KDT au 30 juin 2017 enregistrant, ainsi, une augmentation de 4 238 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Rémunération du personnel	48 323	44 563	90 377
Charges sociales	12 139	10 816	21 253
Autres charges liées au personnel	4 099	4 944	8 492
Total frais de personnel	64 561	60 323	120 122

NOTE 25 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 31 841 KDT au 30 juin 2018 contre 20 053 KDT au 30 juin 2017, soit une augmentation de 11 788 KDT.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Loyers et services extérieurs	13 146	11 876	24 509
Cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires (*)	8 437	0	0
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	2 531	2 304	4 124
Autres	2 008	1 517	3 341
Annonces et insertions publicitaires	1 615	1 743	2 460
Cotisation sociale de solidarité (**)	935	0	0
Missions réceptions	850	713	1 370
Impôts et taxes	770	604	1 272
Dons et cotisations	533	318	672
Fournitures de bureaux	424	381	768
Documentation centrale	270	211	378
Frais du conseil et d'assemblée	204	302	552
Transport et déplacement	60	64	120
Frais d'actes et contentieux	58	20	417
Total charges générales d'exploitation	31 841	20 053	39 983

(*) Prévues par le décret gouvernemental n°2017-268.

(**) Prévues par la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

NOTE 26 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 52 KDT contre 39 KDT au 30 juin 2017. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Plus ou moins-value de cession d'immobilisation	0	1	(74)
Autres gains ordinaires	(336)	(119)	(892)
Autres pertes ordinaires	388	157	572
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	52	39	(394)

NOTE 27: Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Contribution conjoncturelle (*)	3 740	0	6 815
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	3 740	0	6 815

(*) Prévue par la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017 et la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 28 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction. Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 118 848 KDT au 31 décembre 2017 à 271 697 KDT au 30 juin 2018 enregistrant une augmentation de 152 849 KDT. Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 249 700 KDT, des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de (24 761) KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (72 090) KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 271 697 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2018	30/06/2017	EXERCICE 2017
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 114 706	1 039 303	1 016 407
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	841 942	412 823	578 033
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	272 764	626 480	438 374
Liquidités et équivalents de liquidités passif	843 009	681 693	897 559
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	831 684	677 934	891 074
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	11 325	3 759	6 485
Liquidités et équivalents de liquidités	271 697	357 610	118 848

NOTE 30 : Évènements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 27/07//2018. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30/06/2018 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018

Mesdames, messieurs les Actionnaires

De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2018 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 8 486 747 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 74 516 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 20 août 2018

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

**Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F**

Noureddine HAJJI

Ahmed BELAIFA

